ANALYSES DES CELLULES SOMATIQUES DU LAIT

UNE NOUVELLE RÉFERENCE POUR ÉTALONNER LES MATÉRIELS D'ANALYSE AU 1ER AVRIL 2021

Depuis cinquante ans maintenant, la filière laitière française s'est engagée pour une harmonisation des systèmes d'analyses de composition et de qualité du lait sur tout le territoire. Nous garantissons ainsi que le lait de chaque producteur français soit analysé de la même manière par les laboratoires interprofessionnels.

Avec la même volonté que celle qui nous a poussés à mettre en place une unique référence pour tous les producteurs français, le Cniel a été moteur dans la décision de mettre au point une référence internationale. Après dix ans de travaux, cette référence internationale a été validée en février dernier. Après une réunion de calage au mois de novembre entre les pays participant à ce travail d'harmonisation, nous avons pu définir au niveau français les modalités de mise en place de ce nouvel étalon dans tous les laboratoires.

C'est ainsi qu'à compter du **1er avril 2021**, les analyses se feront avec cette nouvelle référence internationale, pour chacun d'entre vous, en même temps et partout sur le territoire.

Bien cordialement,

Thierry Roquefeuil
Président du Cniel

Jacky Salingardes
Président de l'ANICAP

Joël Acher
Président de France Brebis Laitière

QUALITÉ DU LAIT : LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE HISTORIQUEMENT EXEMPLAIRE

Depuis 1969 et la Loi Godefroy, le paiement du lait est opéré en fonction de sa composition et de sa qualité hygiénique et sanitaire. Les taux de germes et cellules somatiques acceptables sont strictement fixés dans le cadre de la règlementation européenne. En France, les méthodes d'analyses de composition et qualité du lait ont été harmonisées afin de garantir aux professionnels laitiers la fiabilité et l'équité de traitement des producteurs sur l'ensemble du territoire. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a reconnu les laboratoires en charge du paiement du lait pour la réalisation de l'intégralité de ces analyses au quotidien. Depuis les années 70, cela a permis d'avoir une même référence pour tous les éleveurs au niveau français.

UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE, POURQUOI ?

Pour ce qui concerne les analyses des cellules du lait, les appareils de comptage des laboratoires interprofessionnels sont calibrés très régulièrement à partir des échantillons fournis par notre institut technique de référence ACTALIA.

21 autres laboratoires de référence existent dans le monde qui chacun utilise sa propre technique d'analyse. Dans le cadre de travaux de normalisation internationale, une étude[1] s'est intéressée à l'équivalence des résultats d'analyses de comptages cellulaires et a constaté des différences.

Après plusieurs années de travail pour mettre au point une référence internationale unique et durant lesquelles ont activement contribué les équipes du Cniel et d'ACTALIA, un étalon international certifié a vu le jour en février 2020.

1 Etude portée par les organisations suivantes : Fédération Internationale du Lait (FIL), International Organization for Standardization (IOS), International Committee for Animal Recording (ICAR).



A QUAND L'APPLICATION DE CE NOUVEL ÉTALON EN FRANCE ?

Il s'appliquera de la même manière quels que soient l'espèce et le type de lait (lait de troupeaux, laits individuels, laits de collecte, etc.). Une coordination de l'ensemble des acteurs de la filière est donc nécessaire, afin que l'application soit simultanée dans tous les laboratoires et sur tous les appareils d'analyses. L'essentiel étant de maintenir que le lait soit analysé partout en France avec le même référentiel.

Pour permettre à tous les acteurs d'être prêts à la même date et de pouvoir procéder aux ajustements éventuels, alors que l'année 2020 s'est révélée particulièrement compliquée en raison de la crise COVID-19, il a été décidé d'appliquer la nouvelle référence à compter du **1er avril 2021**. La référence actuelle restera fournie par ACTALIA jusque-là.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES RÉSULTATS D'ANALYSES ?

Des essais de comparaison ont été réalisés depuis mars 2020 pour préparer la transition vers ce nouveau calage des instruments de mesure. Il en ressort que l'ajustement sur ce nouveau standard a tendance, en moyenne, à baisser la référence des comptages cellulaires de l'ordre de 20 à 25%.

Ces essais montrent des écarts moyens du même ordre quel que soit le taux de cellules, toutefois leur variabilité ne permet pas de considérer un effet systématique sur les résultats individuels de chaque animal ou de chaque tank.

Ainsi, les taux de cellules devraient diminuer entre les analyses des mois mars et d'avril 2021, sans que cela ne reflète nécessairement une amélioration de la santé du troupeau. Pendant cette période de transition, la connaissance et l'observation de votre troupeau seront d'autant plus importantes pour prévenir les conditions de stress et les infections.

Les interprofessions recommandent de conserver les repères zootechniques et de poursuivre tous les travaux qui mobilisent les acteurs de la filière autour de la qualité du lait, qui reste un enjeu majeur pour les consommateurs.

Cniel
Centre national interprofessionnel de l'économie laitière

ANICAP
Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

FBL
France Brebis Laitière

POUR EN SAVOIR PLUS : www.cniel-infos.com
www.les-mammites-j-anticipe.com
CONTACT : moninterpro@cniel.com

POUR EN SAVOIR PLUS : www.anicap.org
CONTACT : anicap@anicap.org

CONTACT : contact@francebrebislaitiere.fr